

# Le tri pratique !



# Quel trieur êtes-vous ?



Trieur novice, débutant ou confirmé... À vous de le découvrir avec ce questionnaire (plusieurs réponses possibles)



## 01 Parmi ces déchets, lequel est recyclable ?

- A La canette de soda
- B Le masque
- C La couche-culotte

## 02 Les piles de mon réveil ne fonctionnent plus, où les jeter ?

- A Les apporter au magasin qui les a vendues ou dans une déchetterie
- B Les jeter à la poubelle
- C Les recharger avec un chargeur

## 03 Après le jardinage, que faire des petits déchets végétaux ?

- A Les jeter dans la poubelle ordinaire
- B Les déposer à la déchetterie
- C Les mettre dans le bac à compost que vous avez fabriqué lors du dernier confinement

## 04 Avant d'aller jeter mes déchets dans la poubelle de tri sélectif :

- A Je les sépare tous afin de permettre le tri de chaque matière. J'évite ainsi qu'ils se retrouvent au centre d'enfouissement !
- B Je les regroupe l'un dans l'autre pour gagner de la place !
- C Je les mets dans un sac pour ne pas salir ma poubelle

## 05 Après avoir cuisiné, on jette le papier cuisson et le papier d'aluminium dans ?

- A Le bac de tri sélectif (jaune)
- B Le bac d'ordures ménagères (vert)
- C Le conteneur à papier !

## Terminé ?

Découvrez les bonnes réponses ci-dessous !

**De 0 à 2 bonnes réponses : Trieur novice.** Peux mieux faire, vous avez encore un peu de chemin à faire, ce guide sera un bon point de départ.

**Entre 2 et 3 bonnes réponses : Trieur débutant.** Sur la bonne voie ce petit guide est fait pour vous !

**De 3 à 5 bonnes réponses : Trieur confirmé.** Bravo vous êtes un as du tri des déchets ! Mais il faut toujours rester vigilant et suivre l'actualité pour se tenir informé de l'évolution des consignes.

Réponses : 1 : A | 2 : A et C | 3 : C | 4 : A\* | 5 : B

**\*En vrac dans la poubelle :** Les déchets recyclables ne sont pas à mettre dans un sac poubelle ou dans un sachet en plastique. Cela gêne considérablement le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. Les emballages qui se trouvent à l'intérieur du sac ne peuvent pas être séparés et risquent de ne pas être recyclés. Exceptionnellement des sacs de tri peuvent être déposés à côté des bacs en situation de débordement uniquement. Ces sacs sont à retirer en mairie ou à la Com de Com.

# La TEOMI

**La TEOMI :** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. La TEOM que vous payez est calculée sur le foncier bâti.

Chaque année, le nombre de présentations de vos bacs (ordures ménagères et tri sélectif) est comptabilisé. Les données enregistrées pour votre bac à couvercle vert sur toute l'année servent à calculer votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui figurera sur l'avis d'imposition de taxe foncière que vous recevez en octobre.

*Retrouvez toutes les informations et le détail complet du mode de calcul sur [valdesomme.com](http://valdesomme.com)*

Vous pouvez consulter le nombre de sorties de vos bacs en vous connectant sur votre espace personnel ([teomi-ccvs.veolia.fr](http://teomi-ccvs.veolia.fr)). Pour obtenir vos identifiants, contactez le service dédié 02 51 72 72 14

**Souvenez-vous que :**

**« Moins de déchets, moins de levées, c'est une facture allégée ! »**

## **Pour cela :**

- ◆ Trier un maximum vos emballages (les plastiques, acier, alu, carton) dans votre bac à couvercle jaune
- ◆ Apporter votre verre et votre papier dans les colonnes prévues à cet effet
- ◆ Composter vos déchets de cuisine, de jardin ou autres fermentescibles
- ◆ Pensez aux services de la déchetterie, dont les espaces "recyclerie"
- ◆ Mieux consommer pour produire moins de déchets



## **Ne sont pas collectés !**



Les déchets en vrac, les sacs posés à côté ou sur le bac



Les bacs avec couvercles ouverts et les bacs trop tassés



Les bacs non pucés

# Les PAV

## Point d'apport volontaire pour le verre et le papier

Présents sur tout le territoire dans chaque commune, retrouvez tous les emplacements des PAV sur notre carte interactive :

[valdesomme.com](http://valdesomme.com)



### Conteneur verre

Le verre c'est dedans et pas devant ! Les bocaux, bouteilles,... doivent être vidés et sans bouchons.



✓ **Bouteilles en verre et les flacons**

✓ **Pots et bocaux**  
Pots de confiture, sauce, cornichons...



**Le verre à usage pharmaceutique**  
Thermomètre, seringue...  
→ À déposer en pharmacie



**Ampoules et néons**  
→ À déposer en déchetterie



**Verre de vitrage, miroir**  
→ À déposer dans votre bac à ordures ménagère



**Vaisselle, vases**  
En faïence, porcelaine, verre, cristal  
→ À déposer dans votre bac à ordures ménagère

Si le PAV déborde contactez la Com de Com ou votre commune

Pensez au stop Pub



Disponible auprès de la CCVS



### Conteneur papier

✓ **Journaux, magazines, catalogues et prospectus**



**Articles d'hygiène souillés**  
mouchoirs, essuie-tout, couches...  
→ À déposer dans votre bac à ordures ménagère



**Papiers spéciaux**  
(calque, cellophane, papier peint...)  
→ À déposer dans votre bac à ordures ménagère



**Classeurs ou cahiers à spirales**  
→ À déposer dans votre bac à ordures ménagère

# Optez pour le compostage

Avec un composteur de nombreux déchets peuvent être éliminés, simplement et naturellement. Faire du compost vous permettra non seulement de réduire vos déchets dans le bac d'ordures ménagères mais aussi de pouvoir réutiliser le compost dans vos plantations, vous économiserez ainsi sur l'achat de terreau et réduirez les nuisances olfactives dans votre poubelle d'ordures ménagères. Mais surtout, vous diminuerez vos nombres de sorties de bacs verts.



## Vous pouvez mettre

### Déchets du jardin

- ✓ Feuilles, tontes, légumes
- ✓ Petites tailles
- ✓ Fleurs et plantes fanées
- ✓ Mauvaises herbes, écorces

### Déchets de cuisine

- ✓ Épluchures de légumes et fruits
- ✓ Marc de café et filtres, sachets de thé
- ✓ Pain rassis, reste de repas
- ✓ Fleurs fanées, essuie-tout

### Déchets ménagers non alimentaires

- ✓ Cendres de bois refroidies
- ✓ Bouquet de fleurs fanées
- ✓ Copeaux de bois



## Il ne faut pas mettre

### Déchets du jardin

- ✗ Déchets de jardin traités chimiquement
- ✗ Végétaux trop grossiers ( $\varnothing$  à 2-3 cm) penser au broyeur à végétaux
- ✗ Plantes malades, mauvaises herbes montées en graines
- ✗ Terre, gravier, sable, cailloux....

### Déchets de cuisine

- ✗ Os et arêtes, noyaux, coques de noix et de noisettes, coquilles d'huîtres et de moules...
- ✗ Restes de viande et de poisson

### Déchets ménagers non alimentaires

- ✗ Excréments d'animaux, litière minérale, poussières d'aspirateur, balayures, produits chimiques, gravats, plâtre, mégots de cigarettes, huile de friture (en déchèterie)...



## Vous souhaitez acheter un composteur au tarif préférentiel de 25 € ?

Présentez-vous à la CCVS au 31Ter, rue Gambetta. En échange de votre règlement (par chèque à l'ordre du Trésor Public), vous recevrez un coupon à remettre au gardien de la déchetterie de Villers-Bretonneux. Contactez l'ambassadrice du tri au 03 22 96 05 93

# Dans votre bac de tri à couvercle jaune



Votre nouvel autocollant mémo à apposer sur votre bac de tri. Distribué gratuitement avec votre Mag' de février !

Tous les emballages ménagers **se trient !**



**Petite astuce !** Ce qui va dans votre bac jaune ce sont tous les emballages non souillés qui sortent de votre cuisine et de votre salle de bain.



Un doute ? **Jetez dans le bac vert !**



Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, les vider, séparer les matières...



Les emballages non vidés, les emballages imbriqués ou dans un sac poubelle ne sont pas collectés



Ils sont en plastique mais ce ne sont pas des emballages, ils vont donc dans le bac vert



# 500 ans

**Le plastique peut rester dans l'environnement près de 500 ans !**

## Le recyclage du plastique

En France, seuls 22 % des déchets plastiques sont recyclés.

Le recyclage (processus de réutilisation des déchets dans la production) permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser les ressources de la planète.

## Chaque année 8 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent dans l'océan

- ◆ La quantité de plastique jetée en une seule année est suffisante pour entourer quatre fois la planète Terre ;
- ◆ 5 000 milliards de particules plastiques flottent dans nos océans ;
- ◆ 90 % des oiseaux de mer ont des fragments de plastiques dans l'estomac.

Si rien n'est fait d'ici 2050, il y aura autant de plastiques que de poissons dans les océans. Les animaux marins avalent nos déchets plastiques déversés dans les océans, lorsque vous mangez des poissons et des fruits de mers vous mangez le plastique qu'ils ont eux-mêmes ingérés.

### Nos déchets et leurs temps de décomposition dans la nature



**Quelques semaines**

Papier toilette

**50 ans**

Boîte de conserve



**1 à 3 ans**  
Mégot cigarette



**+ 350 ans**  
Masque



**+ 150 ans**  
Cotons-tiges

**+ 500 ans**

Bouteilles plastiques



Les plastiques qui se retrouvent dans nos océans posent de sérieuses problématiques environnementales : pailles, gobelets, emballages, ... liste à laquelle viennent désormais s'ajouter les masques jetables généralement composés de polypropylène, un polymère dérivé du pétrole. Jetés par de nombreux irresponsables sur les trottoirs, les égouts, parkings des hypermarchés, la plupart finiront dans nos océans et viendront accroître ce fléau.

**Alors adoptez le bon geste : le masque c'est dans la poubelle à couvercle vert !**



# Une seconde vie pour vos textiles



Offrez une seconde vie à vos textiles, linges de maison et chaussures, même usés ou déchirés !

## Comment bien trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS** même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.

## Pourquoi est-ce utile ?

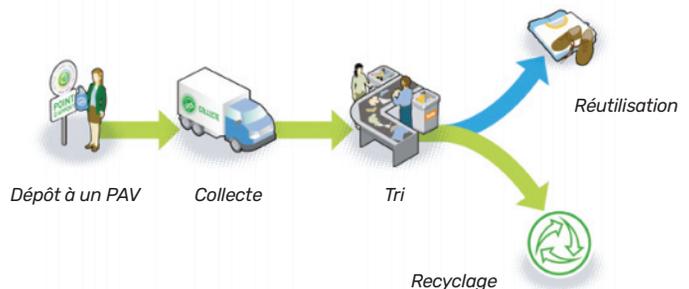
Vos textiles usés collectés permettent :

- ◆ de transformer les textiles usés en nouvelle matière et produits : chiffons, isolants...
- ◆ de diminuer la consommation de ressources naturelles.
- ◆ de créer de nouvelles activités et des emplois

## Où déposer vos textiles

Dans un Point d'Apport Volontaire, trouvez le plus proche sur **www.refashion.fr**

> Rubrique Refashion citoyen / je dépose



## Et pour vos objets ?

Avant de jeter vos objets usagés ou cassés, pensez également à la réparation et au réemploi.



Nos 2 déchetteries, situées à Corbie et Villers-Bretonneux, proposent maintenant un espace recyclerie-ressourcerie grâce à nos partenaires. Vous pouvez y déposer vos objets fonctionnels ou réparables pour leur offrir une nouvelle vie. Précisez-le au gardien qui vous indiquera l'emplacement réservé.



# Les déchetteries du Val de Somme

La Communauté de communes possède 2 déchetteries, une située à Corbie et la seconde située à Villers-Bretonneux.

## Déchetterie de Corbie

Rue Léon Curé

Déchetterie ouverte uniquement aux particuliers

**Véhicule type fourgon INTERDIT**

Fermée les jours fériés.



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Fermée	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Fermée	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h



## Déchetterie de Villers-Bretonneux

Chaussée du Val de Somme

Déchetterie ouverte aux particuliers

et professionnels • Fermée les jours fériés.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fermée	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	9 h - 12 h

◆ Pour accéder aux déchetteries du Val de Somme, vous devez être titulaire d'une carte qui vous donnera accès aux deux déchetteries

◆ Pour obtenir votre carte, rendez-vous en déchetterie avec une copie de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois

◆ Privilégiez la déchetterie de Villers-Bretonneux qui est ouverte tous les jours de la semaine (sauf le lundi) et qui offre de larges espaces pour vos dépôts et vos manœuvres.

◆ Les apports sont limités, pour les deux déchetteries, à un volume équivalent à 2m<sup>3</sup> par semaine. Pour tout apport supérieur, une attestation exceptionnelle peut être délivrée par la CCVS

◆ Les professionnels sont uniquement admis en déchetterie de Villers-Bretonneux. Pour connaître les tarifs appliqués aux professionnels, rendez-vous sur [valdesomme.com](http://valdesomme.com)

**Règlement des déchetteries et liste des déchets acceptés sur [valdesomme.com](http://valdesomme.com)**

# Lexique

## A

- Aérosol vide > **Bac de tri**
- Amiante > **Déchèterie VBx**
- Ampoule à filament > **Bac OM**
- Ampoule basse conso > **Déchèterie**
- Ampoule halogène > **Déchèterie**

## B

- Bâche plastique > **Déchèterie**
- Barquette polystyrène > **Bac de tri**
- Batterie > **Déchèterie**
- Bouteille de gaz > **Retour vendeur**
- Brosse à dents > **Bac OM**

## C

- Câble électrique > **Déchèterie**
- Capsule à café métallique (Nespresso uniquement) > **Déchèterie VBx**
- Cartouches d'encre > **Déchèterie**
- CD/DVD > **Bac OM** ou **Déchèterie**
- Cendres > **Déchèterie** ou **Composteur** selon quantité
- Chaussures > **Borne Le Relais**
- Couche-culotte > **Bac OM**

## D

- Déchets médicaux > **DASRI/Pharmacie**
- Déchets verts > **Composteur** ou **Déchèterie**
- Dissolvant > **Déchèterie**

## E

- Electroménager > **Déchèterie**
- Emballage carton > **Déchèterie**
- Enveloppe > **PAV Papier**
- Enveloppe à fenêtre > **PAV Papier**
- Extincteur (percuté/non percuté) > **Retour au professionnel**

## F

- Fil électrique > **Déchèterie**
- Filtre à huile > **Déchèterie**
- Filets légumes > **Bac OM**

## G

- Gobelets en cartons > **Composteur** ou **Bac de tri**
- Gobelet plastique > **Bac OM**
- Gants jetables > **Bac OM**

## H

- Huile de vidange > **Déchèterie**
- Huile de friture > **Déchèterie**

## I

- Insecticide > **Déchèterie**

## J

- Jardinière et pot de fleurs en plastique > **Déchèterie** ou **Bac OM**
- Jouet > **Déchèterie**

## L

- Laine de roche et de verre > **Déchèterie**
- Litière > **Bac OM**
- Lingettes > **Bac OM**

## M

- Maroquinerie > **Borne Le Relais**
- Masque jetable > **Bac OM**
- Médicaments > **DASRI/Pharmacie**
- Mégot de cigarettes > **Bac OM**
- Miroir > **Déchèterie**
- Mobilier > **Déchèterie**

## N

- Néon > **Déchèterie**

## O

- Ordinateur > **Déchèterie**

## P

- Papier aluminium > **Bac OM**
- Papier cuisson > **Bac OM**
- Peinture > **Déchèterie**
- Piles > **Déchèterie**
- Pneu > **Retour au professionnel**
- Polystyrène > **Déchèterie**
- Produits chimiques > **Déchèterie**

## R

- Radiographie > **Déchèterie VBx**
- Rasoir jetable > **Bac OM**

## S

- Sac d'aspirateur > **Bac OM**
- Sac plastique > **Bac de tri**
- Sac de pellets > **Bac OM**
- Sapin de Noël > **Déchèterie**
- Seringue et aiguille > **DASRI/Pharmacie**
- Serviette hygiénique > **Bac OM**
- Solvant > **Déchèterie**

## T

- Tampon hygiénique > **Bac OM**
- Textile > **Borne Le Relais**
- Textile souillé > **Déchèterie**

## V

- Vaisselle > **Déchèterie** ou **Bac OM**
- Vaisselle jetable > **Déchèterie** ou **Bac OM**
- Vêtements > **Borne Le Relais**
- Vitre > **Déchèterie**

# Et maintenant ?

Après la lecture du guide, il est temps de re-tester vos connaissances, alors avez-vous fait des progrès ?

## 01 Dans quelle poubelle doit-on déposer la porcelaine cassée ?

- A Le conteneur du verre
- B La poubelle des déchets recyclables
- C La poubelle des ordures ménagères

## 02 Comment s'appelle l'action qui donne une seconde vie aux déchets ?

- A La réparation
- B La ressource
- C Le recyclage

## 03 Le papier aluminium peut-il être recyclé comme les barquettes en aluminium ?

- A Oui c'est de l'aluminium !
- B Comme tous les emballages ménagers
- C Non car il est trop fin et peut contenir d'autres matières lors du transport dans le camion

## 04 Lors d'un pique-nique. Que fait-on des déchets ?

- A On les cache derrière un arbre
- B On les jette dans la poubelle la plus proche en respectant les consignes
- C Avec la tarte et le gâteau maison, pas de déchets à l'horizon !

## 05 À quoi sert le compost ?

- A Aider les végétaux à bien pousser
- B Hydrater les végétaux
- C Chasser les insectes du potager

## Terminé ?

Découvrez les bonnes réponses ci-dessous !

### De 0 à 2 bonnes réponses :

Vous avez encore un peu de chemin à faire, conservez précieusement ce guide et consultez-le à chaque doute. Vous pouvez également joindre l'ambassadeur du tri et vous connecter au site : [valdesomme.com](http://valdesomme.com) - rubrique environnement

### Entre 2 et 3 bonnes réponses :

C'est pas mal, il y a encore des progrès à faire mais vous êtes sur la bonne voie !

### De 3 à 5 bonnes réponses :

Bravo vous êtes devenu(e) un as du tri !

Réponses : 1 : C | 2 : C | 3 : B et C\* | 4 : C | 5 : A

\*Les emballages non recyclables viennent perturber le travail en centre de tri. Ils doivent être séparés des emballages recyclables et réacheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. En France, important pour les collectivités locales et donc pour les consommateurs.

# Infos pratiques

## Je déménage / j'emménage, que dois-je faire ?

Comme pour vos abonnements (eau, électricité, ...) en cas de changement d'adresse vous devez impérativement et rapidement en faire la déclaration auprès de votre mairie, qui transmettra les informations à la Communauté de Communes. Les bacs sont affectés au logement et restent la propriété de la Communauté de Communes du Val de Somme.

## Mon bac est cassé, mon bac a été volé, je veux changer de bac, que faire ?

Adressez-vous en mairie afin d'établir une demande. La copie du procès-verbal de déclaration de vol délivrée par la gendarmerie est nécessaire pour obtenir un autre bac. La puce du bac déclaré volé sera bloquée.

## Je souhaite obtenir mes identifiants, des renseignements sur les levées

Je contacte le service dédié au 02 51 72 72 33 ou par mail : [teomi.ccvs.proprete@veolia.com](mailto:teomi.ccvs.proprete@veolia.com)

## Je souhaite consulter le nombre de sorties de mes poubelles

Rendez-vous sur [teomi-ccvs.veolia.fr](http://teomi-ccvs.veolia.fr)

## Mon bac à couvercle jaune n'a pas été ramassé suite à une erreur de tri

(flyer jaune déposé sur votre bac)

Contactez l'Ambassadrice du tri pour + de renseignements, par téléphone : 03 22 96 35 93 / 07 83 08 03 36

## Je souhaite acheter un composteur à tarif préférentiel

Contactez l'Ambassadrice du tri au 03 22 96 35 93 / 07 83 08 03 36

## Je prévois de faire un gros apport en déchetterie

Contactez en amont de votre date prévue de dépôt l'ambassadrice du tri afin d'obtenir une attestation de dépassement des deux mètres cubes autorisé par semaine.

## La collecte de mes déchets tombe sur un jour férié

Je me reporte au calendrier du tri distribué par ma commune, les rattrapages y sont tous indiqués. Si je ne retrouve plus mon calendrier je le consulte directement sur le site [valdesomme.com](http://valdesomme.com)

## Où consulter les horaires des déchetteries ?

Les horaires et jours d'ouverture sont indiqués sur mon calendrier du tri. Si je ne l'ai pas sous la main, je les consulte directement sur le site : [valdesomme.com](http://valdesomme.com)

## J'ai un véhicule type fourgon et je souhaite aller en déchetterie

Je ne peux me rendre qu'en déchetterie à Villers-Bretonneux. Les fourgons ne sont plus admis sur le site de Corbie pour des raisons de sécurité. Je dois également contacter la CCVS qui me fournira un laissez-passer.

Pour toute question sur le tri, contactez la Communauté de communes  
03 22 96 05 93 ou sur [valdesomme.com](http://valdesomme.com)